

## Les migrations résidentielles dans le département de l'AUDE (11)

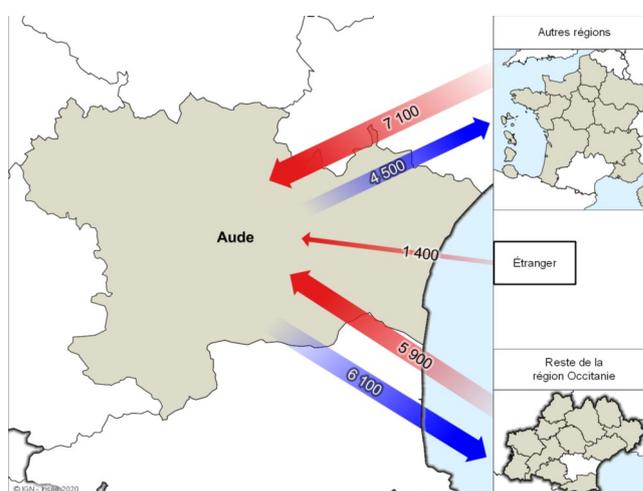
- Plus d'arrivées dans l'Aude que de départs
- Deux entrants sur cinq viennent d'Occitanie
- Un département très attractif pour les retraités
- Un tiers des arrivants s'installent dans la CA Le Grand Narbonne, et presque autant dans la CA Carcassonne Agglo
- Peu de déménagements entre ECPI au sein du département

### Un solde migratoire important

Durant l'année 2016, 14 400 personnes viennent s'installer dans le département de l'Aude, dont 1 400 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 364 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 5<sup>e</sup> taux le plus élevé de la région, juste derrière le Lot.

Dans le même temps, 10 600 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (7<sup>e</sup> rang de la région). Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 2 400 personnes. En volume, il figure parmi les plus élevés de la région. Rapporté à la population moyenne du département, cela place l'Aude au 4<sup>e</sup> rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,7 pour 1 000).

### Flux résidentiels entre le département de l'Aude, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

### Deux entrants sur cinq viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 5 900 proviennent d'un autre département de la région (dont un quart de l'Hérault ou de la Haute-Garonne). Ils représentent deux entrants sur cinq, une proportion médiane parmi les départements de la région. Trois autres régions participent de façon significative aux entrées dans le département, en premier lieu l'Île-de-France. Mais leur contribution aux entrées dans le département est inférieure à 10 % pour chacune d'elles.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon le territoire de provenance		
Occitanie	5 900	41 %
Île-de-France	1 300	9 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	1 100	7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1 000	7 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 700	26 %
Étranger	1 400	10 %
Ensemble	14 400	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon le département de provenance		
Hérault	1 900	13 %
Haute-Garonne	1 700	12 %
Autres départements	2 300	75 %
Occitanie	5 900	100 %

Source : Insee - recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans la communauté d'agglomération (CA) Le Grand Narbonne qui accueille plus du tiers des nouveaux arrivants, et dans celle de Carcassonne Agglo.

<b>Destination des nouveaux arrivants</b>		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Aude, selon l'EPCI d'installation		
CA Le Grand Narbonne	5 200	36 %
CA Carcassonne Agglo	4 000	28 %
CC Castelnaudary Lauragais Audois	1 400	10 %
CC Région Lézignanais, Corbières et Minervois	1 300	9 %
Autres EPCI de l'Aude	2 500	17 %
Ensemble des EPCI	14 400	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

### Un département très attractif pour les retraités

Les arrivants dans l'Aude sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 14 400 personnes nouvellement installées (31 %), 18 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, une proportion 1,45 fois plus élevée que celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 27 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans (30 % de moins que dans l'ensemble des départements d'Occitanie) et seuls 6 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont également moins représentés parmi les arrivants en activité (19 % contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

### Plus de la moitié des partants restent en Occitanie

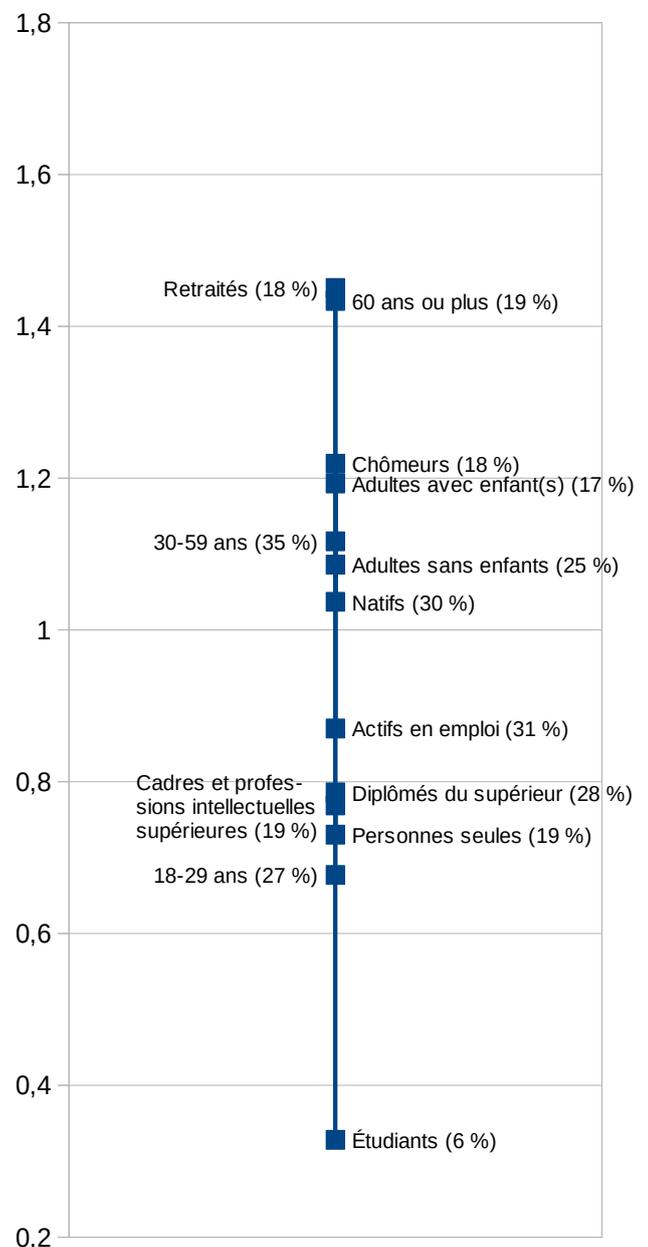
Dans le même temps, parmi les 10 600 personnes qui quittent l'Aude en 2016, une large majorité restent en Occitanie (58 % soit le 4<sup>e</sup> rang des départements de la région).

Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans et autant sont actifs en emploi. Mais les retraités représentent tout de même 12 % des sortants, un quart de plus que dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans l'Aude (18 %) est supérieure de 45 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,45).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger  
Source : Insee, recensement de la population 2017

### Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Aude et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



## **De plus, 5 100 Audois changent d'EPCI de résidence**

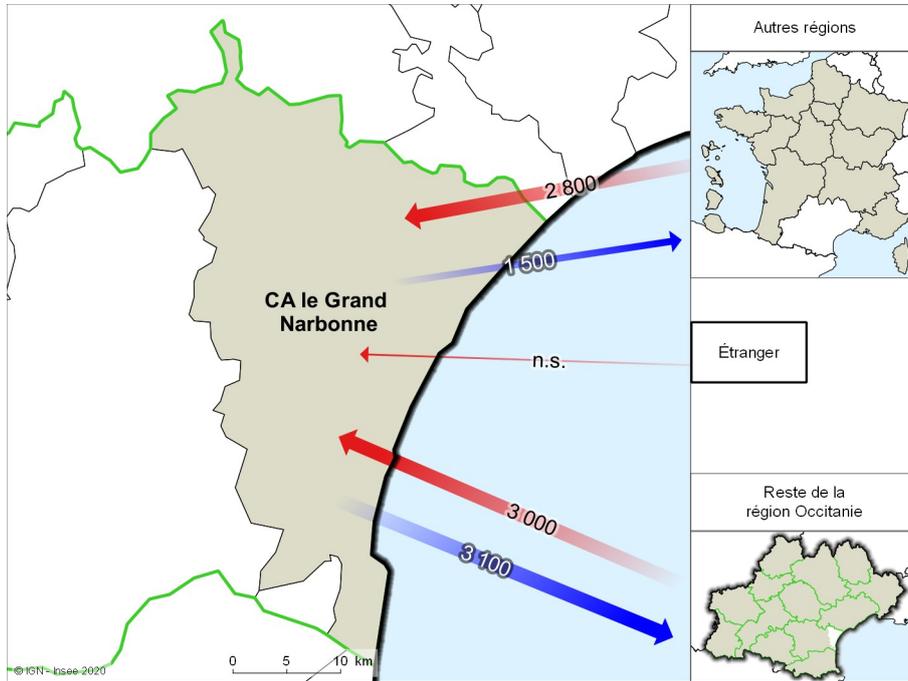
Les mobilités résidentielles au sein de l'Aude sont moins importantes que celles observées dans les autres départements de la région. En 2016, 5 100 habitants déménagent au sein du département de l'Aude en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 17 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans l'Aude, départs de l'Aude ou déménagements au sein de l'Aude avec changement d'EPCI).

Le département de l'Aude comprend six territoires de projet (hors parc naturel régional). Il s'agit de la Communauté d'agglomération (CA) le Grand Narbonne, le Pays Carcassonnais qui englobe la CA Carcassonne Agglo, une partie du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lauragais, le PETR Vallée de l'Aude. Et une commune de l'Aude se trouve dans le Pays Vallée de l'Agly situé quasi exclusivement dans les Pyrénées-Orientales. Les principaux échanges entre ces territoires se font entre le Pays Carcassonnais et le PETR du Lauragais, à l'avantage du premier.

**Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Aude**

*Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.*

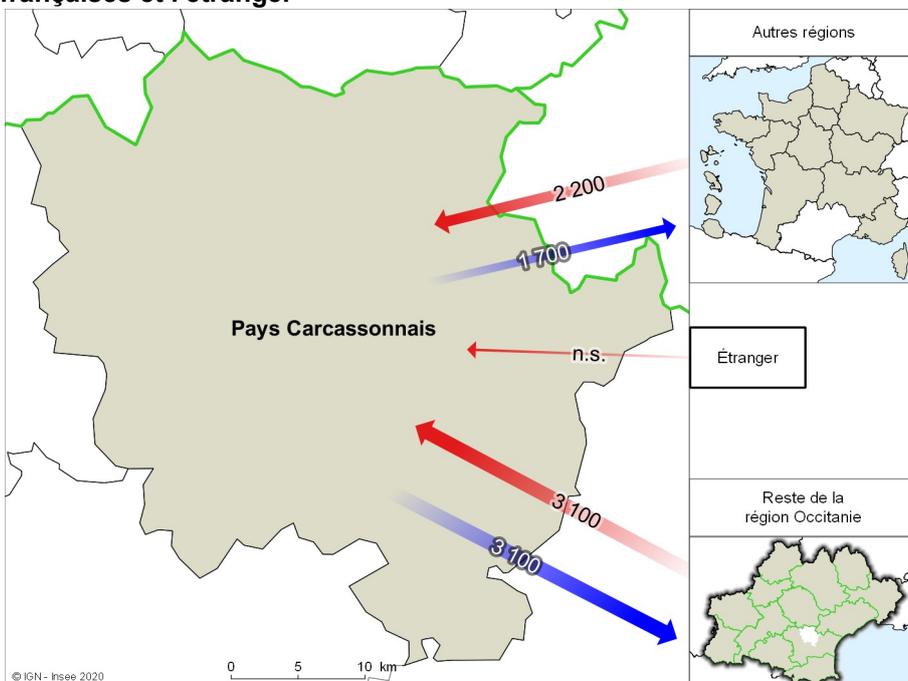
**Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA le Grand Narbonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

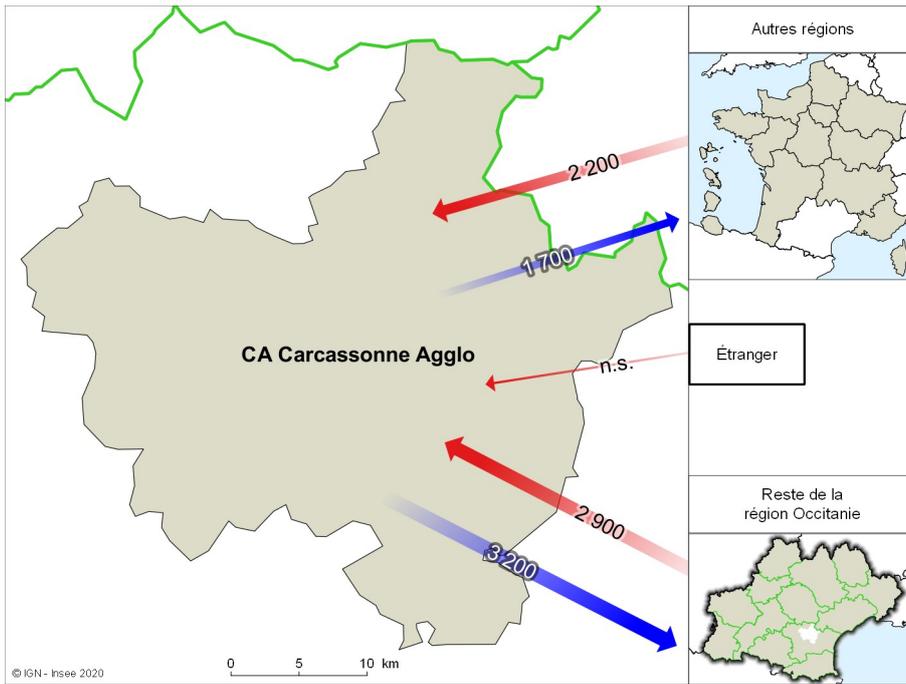
**Figure 2 – Flux résidentiels entre le Pays Carcassonnais, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

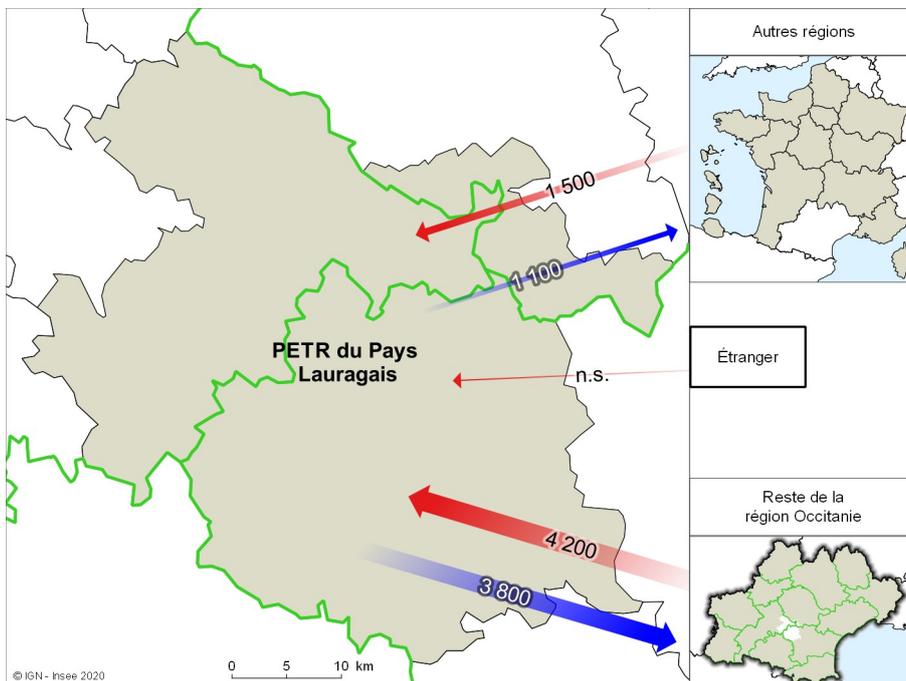
**Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA Carcassonne Agglo, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

**Figure 4 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Lauragais, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017